

# S'ORGANISER



Les garderies,  
ça nous regarde!



Nous adoptons la *diversité*  
comme moyen  
d'assurer *l'harmonie*  
entre nous  
et avec la  
*Terre mère.*



*Solidairement  
avec les Autochtones*

# Monsieur Harper, les garderies et la santé doivent devenir vos priorités



Paul Moist au congrès de division de la Saskatchewan

Dans le présent numéro de *S'Organiser*, nous rendons hommage à Ed Broadbent. Tout au long des années où il a été député fédéral et chef du Nouveau parti démocratique du Canada, il a su représenter de façon humaine et efficace les travailleurs et tous les Canadiens. Sa voix au Parlement nous manquera.

L'élection des conservateurs de Stephen Harper ouvre la porte à un débat fondamental sur les services publics. Même s'il était loin d'être parfait, le système de garderies du précédent gouvernement libéral aurait jeté les bases d'un nouveau programme social, le premier depuis une génération. L'annulation par M. Harper des ententes signées avec les provinces indique clairement ses priorités. La création d'un système de garderies universel et sans but lucratif doit faire partie des nôtres.

Les derniers projets annoncés par les gouvernements du Québec et de l'Alberta ont placé l'assurance-maladie publique au premier plan des grands débats nationaux. Là encore, Stephen Harper considère la *Loi canadienne sur la santé* comme une intrusion dans les champs de compétence des provinces et il est évident qu'il ne prendra pas la défense du système public de soins de santé.

En plus de nous pencher sur ces enjeux nationaux, nous avons entrepris, comme nous en avons décidé au congrès national, une importante activité interne. Notre Groupe national de travail sur les femmes a amorcé, auprès des membres du syndicat, ses consultations sur les obstacles qui empêchent les consœurs de participer pleinement aux activités du SFCP. Je vous invite tous et toutes à rencontrer les membres du Groupe de travail et à prendre part à cette discussion essentielle.

Enfin, ce numéro célèbre les réalisations de quelques-uns des pionniers du SFCP qui sont décédés au cours des derniers mois. Ces femmes et ces hommes qui ont bâti notre syndicat méritent une place privilégiée dans notre mémoire et dans nos cœurs.

En toute solidarité,

Le président national,

Paul Moist

## Table des matières

### 2 Au cœur de l'action

À la mémoire des pionniers du SFCP; Le SFCP – Un bilan positif; Les femmes abattent des obstacles dans la région de l'Atlantique; le CTC a 50 ans.

### 17 Le SFCP au Canada

Comité Eaux aguets de l'Île; Grève au Casino de Calgary; Recrutement dans le secteur de l'éducation en Saskatchewan; Deux projets de recherche sur la privatisation au Manitoba; Les luttes sur les RLISS et l'OMERS en Ontario; À qui appartient l'énergie éolienne du Québec? Alvin Gibbs remporte la bataille devant les tribunaux pour recouvrer son salaire; Lutte sur la réforme électorale à l'Î.-P.-É.; Rencontre conjointe sur l'action politique en Atlantique-Maritimes.

### 24 Révolution culturelle

Livres et cinéma : quoi de neuf ?

### 24 Mot du secrétaire-trésorier national

Le SFCP est prêt à relever de nouveaux défis

### Reportages

#### 4 Pour de meilleures garderies

Les garderies, ça regarde le SFCP, ça regarde les Canadiens – mais pas, il semble, Stephen Harper.  
Par Debra Huron

#### 8 Ed Broadbent : homme d'État et allié des travailleurs

L'ancien leader du NPD et député à la retraite réfléchit aux défis du NPD, au rôle des syndicats et aux raisons pour lesquelles la politique est maintenant si dénuée de respect.  
Par Natasha Gauthier

#### 11 Les femmes rendent le SFCP plus fort

Les 16 membres du nouveau Groupe de travail du SFCP sur les femmes.  
Par Doreen Meyer, Debra Huron et Natasha Gauthier



## La famille du SCFP perd des membres

*S'Organiser* est publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez adresser toute correspondance à : Communications-SCFP, 21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6. Téléphone : (613) 237-1590. Télécopieur : (613) 237-5508. Nous acceptons de publier les lettres qui nous sont envoyées, mais nous nous réservons le droit de les remanier pour plus de concision ou de clarté. Tout article publié dans *S'Organiser* peut être repris pourvu que la source soit mentionnée.

Envois de publications, n° de convention de vente : 40005741

Retourner les copies non distribuables au Canada à : Communications-SCFP, 21, rue Florence, Ottawa (Ontario) K2P 0W6

Visitez le site Web du SCFP à [www.scfp.ca](http://www.scfp.ca) ou communiquez avec nous à [courrier@scfp.ca](mailto:courrier@scfp.ca)

Directeur des communications : Ron Verzuh  
Rédactrice : Natasha Gauthier  
Conception graphique : Julie Turmel

Le personnel de communications : Lou Arab, Robert Bellerose, Alexandre Boulerice, James Chai, Ian Clysdale, Pat Daley, Barry Doyle, David-James Fernandes, Dan Gawthrop, Robert Lamoureux, Chris Lawson, Louise Leclair, Dennis Lewycky, Catherine Louli, John McCracken, Doreen Meyer, Roseanne Moran, David Robbins, Danielle Savoie, Beth Smillie, et Stella Yeadon.

Adjointes à la rédaction : Céline Carré, Manon Lajoie-Beaulne, Hélène Bélanger



Syndicat canadien de la fonction publique

### Conseil exécutif national

Président national – Paul Moist  
Secrétaire-trésorier national – Claude Généreux

### Vice-présidences générales

Mario Gervais  
Tom Graham  
Rick MacMillan  
Barry O'Neill  
Patrick (Sid) Ryan

### Vice-présidences régionales

Donna Ryan – Terre-Neuve-et-Labrador  
Danny Cavanagh – Nouvelle-Écosse  
Daniel Légère – Nouveau-Brunswick  
Donalda MacDonald – Île-du-Prince-Édouard  
Charles Fleury – Québec  
Claude Turcotte – Québec  
Michael Hurley – Ontario  
Candace Rennick – Ontario  
Wyman MacKinnon – Nord de l'Ontario  
Kevin Rebeck – Manitoba  
Frank Mentès – Saskatchewan  
D'Arcy Lanovaz – Alberta  
Mark Hancock – Colombie-Britannique  
Fred Muzin – Colombie-Britannique

### Vice-présidences à la diversité

Dharam Boodhoo  
Leo Cheverie

Cet hiver, en trois semaines à peine, les pionniers du SCFP John Francis « Lofty » MacMillan, Tex Hughes et Ed McAllister sont décédés, laissant derrière eux tout un héritage d'engagement et de dévouement envers les idéaux et les valeurs du plus grand syndicat du Canada.



Lofty MacMillan

et des talents d'orateur qui nous manqueront beaucoup. La longue histoire de Lofty MacMillan avec le SCFP a commencé en 1963, lorsqu'il est devenu le premier directeur régional des provinces de l'Atlantique. De 1967 à 1982, il a été directeur national de l'organisation et il a supervisé la plus importante période de croissance du SCFP. Aujourd'hui, le bureau régional des Maritimes porte son nom.

Lofty MacMillan, un géant du SCFP, est disparu le 15 janv. 2006. Syndicaliste de la première heure et militant tenace, Lofty MacMillan avait une personnalité colorée, un amour de la justice

« Lofty était le syndicaliste le plus dévoué que j'aie jamais connu, affirme Gil Levine, ancien directeur national de la recherche au SCFP, qui a rencontré Lofty pour la première fois à un congrès en 1957. Il avait le syndicat dans le sang. Il vivait et respirait par le syndicat. »

Tex Hughes, qui a été directeur régional des Maritimes, est décédé le 31 janv. 2006. Tex Hughes a aidé le SCFP à traverser certains de ses moments les plus difficiles. Et ceux qui le connaissaient savaient qu'il avait l'habitude particulière de prendre d'interminables notes et de répondre aux questions dans les moindres détails.

Ed McAllister s'est élevé dans les rangs du SCFP jusqu'au poste d'adjoint exécutif de Grace Hartman, première femme présidente nationale du SCFP. Il nous a quittés le 4 fév. 2006. Al Cunningham, au service du SCFP pendant 24 ans et ancien directeur régional de l'Atlantique, est mort le 29 mars 2006.

Gloria Deobald est disparue le 25 janv. 2006. Sa carrière d'adjointe administrative a été la plus longue du SCFP Saskatchewan :

## Le SCFP – Un bilan positif en 2005



Vous êtes-vous déjà demandé ce que faisaient les gens du SCFP national de leur temps et des cotisations des membres ?

Le rapport *Le SCFP – Un bilan positif de 2005* vous explique où va l'argent et ce que font les divers services et directions du SCFP pour les membres.

Publié pour la première fois en 2004, *Le SCFP – Un bilan positif* est notre document officiel du bilan de l'année. Il fait le point sur notre orientation stratégique et sur nos réalisations concrètes, rend compte des nouveaux projets entrepris par chaque service et direction du SCFP national.

Il contient aussi des renseignements essentiels sur les grèves, notre effectif et nos finances pour l'année.

Lisez-le en ligne à [scfp.ca](http://scfp.ca) ou communiquez avec [ccarre@cupe.ca](mailto:ccarre@cupe.ca) pour en demander des versions papier.

elle a travaillé pendant 26 ans, avant de prendre sa retraite en 2002. Harrison Harvey, ancien conseiller syndical à Saint-Jean, N.-B., est mort le 1<sup>er</sup> oct. 2005, quelques mois seulement après avoir pris sa retraite. Catherine Golar, qui a passé presque 20 ans au bureau régional de l'Alberta comme sténographe, nous a quittés le 31 mars 2005, après avoir pris sa retraite en 1983. Quant à Barb Kowalski, conseillère syndicale très appréciée au bureau régional de l'Atlantique, elle est décédée le 1<sup>er</sup> fév. 2005.

« Nous devons nous souvenir des nombreux retraités du SCFP, membres de la base ou membres du personnel, et leur rendre hommage, eux qui ont bâti cette organisation et qui en ont fait l'extraordinaire syndicat que nous avons aujourd'hui », a déclaré le président national Paul Moist au sujet de ces syndicalistes dévoués.

■ David Robbins

## Le CTC célèbre 50 ans au service des travailleurs



Le Congrès du travail du Canada a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire en avril. La centrale syndicale du Canada est née le 23 avril 1956 d'une fusion du Congrès des métiers et du travail du Canada et du Congrès canadien du travail.

« Le SCFP est fier d'être le plus grand affilié du CTC, a déclaré le président national du SCFP, Paul Moist. Notre collaboration dans des dossiers d'envergure nationale permet non seulement au mouvement syndical, mais aussi à toutes les collectivités canadiennes d'avancer. Nous serons heureux

de vivre 50 autres années de coopération et de solidarité. »

Au fil des ans, le CTC a aidé les Canadiens à obtenir des avantages qui ont d'abord été négociés, lieu de travail par lieu de travail, dans des conventions collectives, comme le Régime de pensions du Canada, le paiement des heures supplémentaires et des congés, les prêts étudiants, l'assurance-maladie universelle publique, les lois sur la santé et la sécurité, la protection contre le harcèlement et les congés de maternité et parentaux.

« Tous les salariés se rendent compte, un jour ou l'autre, qu'un syndicat leur

procure de meilleurs salaires, avantages sociaux et régimes de retraite, a souligné Ken Georgetti, président du CTC. Depuis 50 ans, dans leurs luttes quotidiennes pour la justice et l'égalité des chances, les syndicats du CTC ont accru la qualité de vie de toutes les familles canadiennes. »

Pour rendre hommage au CTC et à ses réalisations, Postes Canada a émis un timbre commémoratif. L'image représentée sur le timbre, une variante du logo du CTC, montre deux mains qui tiennent une boule de cristal où l'on voit le contour de l'Amérique du Nord. Une main est noire et masculine, l'autre est blanche et féminine. L'arrière-plan contient des mots, en français et en anglais, soulignant les avantages obtenus par les travailleurs canadiens, syndiqués et non syndiqués, depuis 50 ans.

Le CTC est la voix nationale du mouvement syndical. Il représente quelque trois millions de travailleurs canadiens et regroupe des syndicats canadiens, tant nationaux qu'internationaux, ainsi que les fédérations provinciales et territoriales du travail et 135 conseils régionaux du travail. Visitez le site du CTC sur [www.congresdutravail.ca](http://www.congresdutravail.ca).

■ Natasha Gauthier

## Les femmes du Nouveau-Brunswick ont le vent dans les voiles

Depuis quelques années, les femmes syndiquées du Nouveau-Brunswick tentent d'organiser une conférence des femmes de la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick. Malgré leurs vailants efforts, le faible nombre d'inscriptions a obligé la FTNB à annuler l'événement. Mais cette année, les choses se sont passées autrement.

En novembre 2005, un groupe de femmes des provinces de l'Atlantique se sont réunies en Nouvelle-Écosse pour participer au cours *Les femmes abattent les barrières* offert pour la première fois dans la région par le SCFP.

« Le cours a suscité un plus grand intérêt chez les participantes pour le rôle des femmes dans le mouvement syndical. Après avoir suivi le cours, elles souhaitent s'investir davantage », affirme Marilyn MacCormack, membre du SCFP 2745 (travailleurs de districts scolaires provinciaux), qui participait à l'atelier de formation.

Le cours d'une semaine a donné aux cons?urs du N.-B. l'élan dont elles avaient

besoin. De nouveau motivées, elles ont repris la préparation de la conférence des femmes et ont suscité suffisamment d'intérêt pour tenir, du 17 au 19 mars 2006, une excellente conférence.

La rencontre a permis aux femmes d'approfondir bon nombre des thèmes abordés pendant le cours *Les femmes abattent les barrières*, comme l'équité salariale, le harcèlement et la discrimination.

« J'ai toujours été active dans ma section locale, souligne M<sup>me</sup> MacCormack. Mais pendant l'atelier, j'ai constaté que les femmes syndicalistes ont beaucoup de choses en commun. Surtout, nous avons saisi l'importance de notre rôle dans le syndicat. »

« L'atelier du SCFP nous a réveillées, ajoute-t-elle. Nous avons compris que nous devons soulever les problèmes qui nous touchent au travail, mais aussi que nous devons nous serrer les coudes et parler lorsque l'une de nos consœurs est injustement traitée. »

■ Danielle Savoie

# ON NOUS AVAIT PROMIS UN MEILLEUR PROGRAMME DE GARDERIES...

*Plus de 30 000 Canadiens ont signé une lettre ouverte  
invitant le premier ministre Stephen Harper  
à repenser son plan de financement des garderies.*

***Debra Huron résume.***



Le 23 janvier 2006 est une date que les éducatrices en garderie et les militantes des services de garde à l'enfance du Canada préféreraient sans doute oublier. L'élection d'un gouvernement conservateur minoritaire a sonné la fin, semble-t-il, des ententes sur les garderies que les libéraux sortants avaient signées avec les provinces quelques mois auparavant.

Le jour même où Stephen Harper est entré en fonction, le 3 février, son gouvernement annonçait qu'Ottawa accorderait à chaque province un an de financement, puis mettrait fin aux ententes de cinq ans conclues avec les libéraux. Stephen Harper a aussi affirmé qu'il respecterait une promesse électorale controversée, celle d'offrir aux parents canadiens un crédit d'impôt de 1200 \$ par année par enfant de six ans ou moins.

Le même soir, les éducatrices en garderie du SCFP, les parents et les militantes ont bravé un froid mordant et se sont rassemblées devant la résidence du premier ministre à Ottawa pour protester contre l'élimination du financement destiné aux programmes de services de garde à l'enfance du Canada.

Des profondeurs de cette déprime hivernale, une coalition appelée *CODE BLEU pour les services de garde* est née. Dans les hôpitaux, CODE BLEU signifie « urgence médicale ». Dirigée par l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) et soutenue par le SCFP et d'autres groupes syndicaux, la coalition a publié une lettre ouverte en ligne adressée à Stephen Harper, aux partis d'opposition fédéraux et aux premiers ministres provinciaux.

Des sympathisantes manifestent en faveur des garderies à Winnipeg (à droite) et à Saskatoon (ci-dessous).  
Page en regard : Même les enfants entrent dans le jeu au rassemblement sur la Colline du Parlement.



## En voici un extrait :

« Nous vous demandons de travailler ensemble à l'instauration d'un programme national de services de garde à l'enfance, comme vous l'aviez promis. Pour ce faire, il faut commencer par protéger les ententes conclues entre le gouvernement du Canada et les provinces sur les services éducatifs et de garde.

Les ententes fédérales-provinciales sur les services de garde ont été négociées de bonne foi. Elles constituent la base d'un système complet de services éducatifs et de garde qui répond aux besoins de toutes les familles canadiennes. Leur annulation retarde de plusieurs années le développement d'un programme national et oblige les familles qui ont de jeunes enfants à se débrouiller seules.

En reniant ces ententes, non seulement le gouvernement perd-il la confiance du public mais il élimine aussi près de 4 milliards de dollars du financement des services de garde. Les électeurs n'ont pas donné au nouveau gouvernement le mandat de faire marche arrière en matière de services de garde à l'enfance. Bien que le soutien du revenu des familles soit un objectif politique louable, une allocation familiale imposable et un crédit d'impôt pour les employeurs ne permettront pas de créer des services éducatifs et de garde de grande qualité, viables et à coût abordable. Les familles ont besoin de soutien du revenu et de services de garde financés par l'État. Nous demandons à tous les gouvernements de protéger et de consolider les gains réalisés en matière de services de garde à l'enfance. »

Il semble que la campagne CODE BLEU ait touché un nerf sensible. En effet, une semaine plus tard, 9000 Canadiens avaient déjà signé la lettre. Fin avril, ce chiffre était grimpé à 30 000. Beaucoup de gens ont fait part de leurs commentaires et partagé leur histoire. La diversité des signataires était remarquable : parents, grands-parents et éducatrices en garderie, mais aussi universitaires et gens d'affaires, ruraux et urbains, autochtones et néo-Canadiens. Toutes ces personnes ont en commun la conviction inébranlable que le pays a besoin d'un système de garderies universel, accessible, de qualité et financé publiquement.



# Voici quelques exemples de ces commentaires :



« La loi canadienne sur la santé est l'un des éléments fondamentaux qui définissent le Canada. On n'a qu'à imaginer l'héritage qui serait resté si nous nous étions contentés de remettre à chaque Canadien un petit montant d'argent pour subvenir à ses besoins en matière de santé. »

Ray Brinkman, Coquitlam, C.-B.

« Le Canada doit jouer un rôle de premier plan dans la prestation de services de garde de qualité aux familles. Cet argent doit servir à former le personnel et à offrir de bons salaires aux éducatrices du développement de la petite enfance... Qui souffre ? Les parents et les enfants. Mais surtout les enfants, puisqu'ils aboutiront dans les sous-sols de garderies privées, la plupart sans permis. Sommes-nous obligés de faire cela à nos enfants ? »

Sharoj Sharma, Terrace, C.-B.

« Sans garderies, les parents ne peuvent pas travailler et les prestations d'aide sociale et de chômage grimpent. Toute une solution, M. Harper ! »

Jeannie Lanzaderas, Brampton, Ont.

« Il est remarquablement stupide de donner aux parents quelques centaines de dollars pour payer des places en garderie QUI N'EXISTENT PAS ! C'est aussi utile que de donner de l'argent pour acheter des fournitures scolaires lorsqu'il n'y a ni écoles, ni enseignants, ou de l'argent pour la santé lorsqu'il n'y a ni hôpitaux, ni médecins. »

Joyce Wells, Regina, Sask.

« En tant que parent qui travaille, je comprends totalement la nécessité d'un programme national pour assurer des services de garde accessibles, à coût abordable et de qualité fournis par des professionnelles compétentes. »

Janet Blaxall, London, Ont.

« Après plus de 20 ans dans le milieu des services de garde à l'enfance, j'étais très contente que le gouvernement se rende enfin compte que s'il investissait de l'argent dans des programmes de garde de qualité, tout le monde en profiterait. C'était une situation gagnante à tous points de vue et je voyais enfin la lumière au bout du tunnel ! Maintenant, nos espoirs sont encore une fois réduits à néant. Si les garderies ne reçoivent pas de financement stable, nous n'aurons pas besoin de nous en faire pour la qualité des services, parce qu'il n'y aura tout simplement plus de programmes à gérer. »

Ardith Leggat, Patterson Children's Centre, Grande Prairie, Alb.





« Les familles qui travaillent et les enfants du Canada ont besoin d'un programme national de garderies, pas d'une aumône... Tous nos enfants sont importants et méritent des services de qualité. »

Janell Hubbard, SCFP 3967, Regina, Sask.

« Vous devez tenir compte de la mine de connaissances et d'expérience que possèdent celles qui participent directement à la prestation de programmes de garde de qualité. De l'argent donné aux parents ne garantit pas des services de garde de qualité. »

Trina Isakson, YWCA de Vancouver, C.-B.

« Les recherches montrent très clairement l'importance fondamentale des premières années dans le développement de l'enfant. Chaque dollar non investi à cette étape devra être multiplié plus tard. D'un point de vue économique, il est irresponsable d'annuler ce financement. Des places en garderie financées publiquement sont la seule façon raisonnable de fournir ce service vital. »

Rod Dolmage, Université de Regina, Sask.

« Le gouvernement libéral de Lester Pearson avait annoncé une politique nationale de garderies quand j'étais encore à l'école. Nous avons sauté une génération et mes petits-enfants attendent toujours des services de garde de qualité, à coût abordable et financés publiquement. Honte aux gouvernements fédéral et provinciaux. »

James McNinch, Université de Regina, Sask.

« Il faut tirer les leçons de l'expérience du Québec qui a connu un énorme succès en permettant aux enfants et aux parents de combler leurs besoins et de s'épanouir. »

Katherine Frohlich, Montréal, Qué.

« Respectez l'entente et donnez aux parents canadiens qui en ont besoin l'accès à des services de garde sécuritaires, réglementés et stimulants. Les bienfaits futurs vaudront largement les coûts immédiats. »

Jennifer Rattray, Winnipeg, Man.

« Des services de garde à coût abordable et de qualité permettent aux Canadiens qui travaillent à améliorer leur vie et les collectivités dans lesquelles ils vivent. Le gouvernement fédéral a le devoir de mettre en œuvre un véritable programme national. »

David Frevola, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Halifax, N.-É.

« Les listes d'attente pour les places en garderie sont épouvantables. Aidez les parents qui travaillent à assurer un milieu enrichissant et sécuritaire à leurs enfants. »

Annie Ho, Toronto, Ont.

« Avec la richesse collective dont dispose notre pays, nous pouvons certainement combiner un petit paiement direct aux parents comme celui que propose Stephen Harper au financement d'un programme complet de garderies au Canada. »

Thomas O'Shea, Université Simon Fraser, Burnaby, C.-B.

« Il est temps d'avancer au lieu de reculer. L'annulation de ce financement ne pourra ni aider, ni protéger notre actif le plus précieux, nos enfants, notre avenir. »

Evelyn Stefanovic, Agassiz, C.-B.

# ED *Homme d'État* *et allié des travailleurs*

# BROADBENT



*En janvier, peu avant les élections fédérales, Natasha Gauthier, rédactrice de S'Organiser, s'est entretenue avec Ed Broadbent, ancien chef du Nouveau parti démocratique et député qui a pris sa retraite.*

L'une des figures politiques les plus respectées du Canada, Ed Broadbent a été député au Parlement pendant plus de 20 ans. Il a été leader du NPD de 1975 à 1989, année où il a quitté la politique pour la première fois.

Sous son leadership, le NPD a atteint un sommet, obtenant 43 sièges aux élections de 1988. Ed Broadbent a entre autres lutté pour un système fiscal équitable, l'égalité des femmes et l'enchâssement dans la constitution des droits autochtones et économiques.

En 2004, voyant « l'accroissement des inégalités au Canada », il est revenu à la politique et a remporté le siège du comté d'Ottawa Centre pour le NPD. En mai 2005, il a annoncé qu'il ne se représenterait pas afin de passer plus de temps avec sa femme Lucille, dont la santé n'est pas bonne.

Ed Broadbent est né le 21 mars 1936, à Oshawa, en Ontario, un comté qu'il a plus tard représenté pendant de nombreuses années. Il a étudié la philosophie à l'Université de Toronto, a fait des études de maîtrise à la London School of Economics et a obtenu un doctorat en science politique de l'U. de T. Avant d'entrer en politique, il a enseigné à l'Université York, à Toronto.

Au cours de sa première retraite, de 1989 à 2004, Ed Broadbent a joué un rôle actif dans les milieux universitaire et



Ed Broadbent, alors leader du NPD,  
avec Grace Hartman, ancienne présidente du SCFP

de justice sociale, tant canadiens qu'internationaux. De 1990 à 1996, il a été le premier président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, à Montréal. M. Broadbent a aussi été vice-président de l'Internationale socialiste.

Pendant qu'il était au Centre (aujourd'hui Droits et Démocratie), il a travaillé avec les militants qui luttent pour la démocratie en Haïti et en Birmanie. En 1993, il a été l'un de quatre juges internationaux qui ont siégé au Tribunal sur les violations des droits des femmes à la Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme à Vienne. L'année suivante, il a fait partie d'un panel d'experts du Tribunal international des droits à Haïti et a plus tard été nommé, par l'ancien président Jean-Bertrand Aristide, conseiller international de la Commission pour la vérité et la justice d'Haïti.

De 1997 à 1999, Ed Broadbent a été titulaire de la Chaire J.S. Woodsworth, un poste d'enseignement et de recherche au Institute for the Humanities de l'Université Simon Fraser. Il a aussi été professeur invité à l'Université d'Oxford, en Grande-Bretagne.

En 1982, M. Broadbent est devenu membre du Conseil privé du Canada. En 1993, il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada.

## *Voici son point de vue sur certains des enjeux qui touchent les membres du SCFP et les Canadiens en général.*

**SCFP :** *Dans les mois qui ont précédé les élections du 23 janvier, tant les médias que les citoyens ont déploré la pauvreté du débat politique au pays. Les femmes et hommes politiques ne discutent plus d'idées; ils se contentent de s'insulter et de se lancer des couteaux dans le dos. Il n'y a pas de dialogue stimulant.*

*Vous avez toujours eu la réputation d'être un homme posé et digne. Que pensez-vous de cette situation ?*

**ED BROADBENT :** Notre structure veut que le gouvernement soit d'un côté et l'opposition de l'autre. Le message, semble-t-il, c'est que notre parti a toujours raison et que l'autre côté a toujours tort. Il n'y a pour ainsi dire aucun dialogue. Il est très exceptionnel de voir un dialogue réciproque et respectueux. Quand cela se produit, c'est habituellement à l'étape du comité et il est peu probable que cela arrive avec un gouvernement minoritaire. Ainsi, la structure même du Parlement se prête au conflit personnel... Il est extrêmement exceptionnel que les partis s'entendent ici.

Si vous vous retrouvez avec un scandale comme celui que nous venons de vivre depuis deux ans, la situation peut facilement se personnaliser et les gens commencent à se lancer des insultes et à tenter de s'en prendre à l'ensemble d'un parti à cause du comportement d'une poignée de personnes. Franchement, je crois que cela alterne entre les conservateurs et les libéraux. Et je peux honnêtement dire que le NPD ne s'est pas livré à ce genre de débordement.

**SCFP :** *Est-ce que ce type de comportement s'est aggravé depuis le début de votre carrière politique ?*

**EB :** Oui, il s'est empiré. L'année où je suis devenu chef du NPD, en 1975, (Pierre) Trudeau était premier ministre et (Robert) Stanfield était leader du Parti conservateur. Nous avions certainement des débats tendus et sérieux, mais nous ne nous sommes jamais insultés personnellement. Vous pouvez avoir de profonds désaccords avec une personne tout en respectant ce que j'appellerais son intégrité. Il ne fait aucun doute que la tendance s'est empirée depuis quelques années.

Je tiens à ajouter immédiatement que la situation est pire à l'extérieur de la Chambre des communes. Dans la plupart

des démocraties, la politesse perd du terrain, tout comme le respect de nos institutions d'autorité. Pas seulement au Parlement, mais aussi envers les dirigeants de sociétés, les dirigeants religieux, toutes les sources traditionnelles d'autorité qui atteignent des records de manque de respect.

On peut se demander quelle en est la raison. Et je crois qu'il est approprié que je m'adresse à une personne du SCFP parce que, à mon avis, tout cela a commencé il y a des années, avec Margaret Thatcher [en Grande-Bretagne] et Ronald Reagan aux États-Unis, lorsqu'ils ont commencé à s'en prendre aux institutions gouvernementales. Ils n'accordaient d'importance qu'au marché et à la consommation personnelle.

Le genre de Parlement que nous avons ne se crée pas du jour au lendemain. Le changement est en cours depuis une vingtaine d'années. On minimise l'importance de la coopération dans la société, on minimise l'importance du gouvernement dans la satisfaction de nos besoins, qu'il s'agisse de soins de santé ou de garderies, en insistant lourdement sur la consommation privée et les solutions privées aux problèmes sociaux.

Nous créons une population beaucoup plus égocentrique, et cela ne m'étonne pas. J'ai enseigné à des étudiants qui ont été élevés avec cette mythologie. Les Ralph Klein et les Mike Harris et les néo-conservateurs de ce monde – qu'ils soient libéraux ou conservateurs – leur ont dit qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes, que ce soit pour la retraite ou pour les soins de santé, qu'ils tentent désespérément de privatiser.

C'est une culture du « moi, moi, moi ». Beaucoup de jeunes n'auraient pas pris cette direction, je crois, mais lorsqu'ils ont constaté que les gouvernements renonçaient à toutes sortes de responsabilités sociales, que ce soit le logement, la santé ou l'éducation postsecondaire, ces étudiants ont effectivement commencé à veiller d'abord à leurs propres intérêts. Nous avons donc produit un pourcentage



Ed Broadbent a accordé son appui au candidat néo-démocrate d'Ottawa Centre Paul Dewar aux dernières élections fédérales. M. Dewar a été élu.

beaucoup plus élevé de personnes qui pensent d'abord à elles. Et je soutiens que c'est la conséquence du sous-financement et des attaques menées contre les institutions publiques et les solutions publiques aux problèmes sociaux.

Margaret Thatcher et Ronald Reagan ont été les premiers chefs d'État, dans la période d'après-guerre, à s'attaquer vraiment au gouvernement. Ils n'ont pas dit : « Ce programme est mauvais, nous devons le remplacer par un autre ». Ils ont dit que c'est le gouvernement même qui est mauvais. Ils ont dit qu'il fallait transformer tout ce que nous pouvions en consommation privée. Qu'il s'agisse de soins de santé ou de voitures, tout doit être une marchandise. Eh bien, à mon avis, la cause de nos problèmes, elle est là. Nous avons subi 20 ans d'attaques systématiques contre ce que nous faisons en tant que citoyens de façon collective ou sociale.

Évidemment, le secteur privé a un rôle. Il produit les revenus nécessaires pour payer les choses dont nous avons besoin. Mais beaucoup de choses dans notre vie doivent être organisées de façon coopérative, par l'entremise des gouvernements. C'est cela qui est en train de se défaire. Les gens s'occupent d'abord d'eux-mêmes. Ils n'ont pas de respect pour l'autorité, parce que l'autorité ne fait rien pour eux.

**SCFP :** *Qu'en est-il de la confiance envers nos gouvernements ? Elle aussi a diminué.*

**EB :** Oui, c'est très important. La confiance a diminué à l'égard de toutes les institutions. C'est en partie à cause des méfaits des grandes entreprises. Il y a eu de grands scandales, tant au Canada qu'aux États-Unis, et cela fait partie du problème. Mais la véritable cause de cette méfiance est la suivante : la démocratie canadienne et nord-américaine a atteint un sommet au début des années 70. Puis les compressions ont commencé dans les années 80 et ont culminé dans les années 90 avec les

immenses coupures imposées par [le ministre des Finances de l'époque] Paul Martin, qui ont obligé les gens à se débrouiller seuls. Et si vous laissez les gens se débrouiller seuls, ils deviennent égoïstes et n'ont pas de respect pour l'autorité. Alors nous héritons de tout cela. C'est mon diagnostic.

**SCFP :** *Selon vous, quel rôle peut jouer le mouvement syndical, en particulier les syndicats du secteur public, pour contrer cette tendance ? Le mouvement syndical peut-il encore jouer le rôle critique qu'il a joué dans le passé ?*

**EB :** Il le devrait. Le mouvement syndical devrait être très actif. Et, à mon avis, il devrait appuyer et soutenir publiquement le NPD. Pourquoi ? Parce que c'est le parti qui croit au secteur public. Et ce n'est pas seulement parce que je suis au NPD ! J'ai adhéré à ce parti parce qu'il défend ces idées.

Dernièrement, j'ai prononcé un discours sur les relations entre les syndicats et le NPD. J'ai affirmé que cette relation était naturelle parce que, tout comme le mouvement syndical, nous sommes en faveur d'une plus grande démocratie au travail, d'une plus grande égalité, d'un plus grand respect pour la dignité des gens.

Pour ma part, je suis toujours heureux d'avoir le soutien du mouvement syndical pour ce que nous faisons. Dans notre [dernier] caucus, notre critique du travail [était] un travailleur de l'automobile, notre Whip [était] un métallo. Nous avons Gary Doer comme premier ministre [au Manitoba] et il vient d'un syndicat du secteur public. Notre parti compte plus de militants syndicaux à des postes clés que les deux autres partis ensemble, et ce n'est pas un accident. C'est parce que nous avons les mêmes valeurs.

**SCFP :** *Pendant votre leadership, le NPD a eu de nombreux députés à la Chambre des communes. Nous avons constaté, avec le dernier gouvernement, l'importance du*

*nombre pour l'influence. Comment le NPD maintiendra-t-il cette influence ?*

**EB :** Eh bien, regardez ce que nous avons été en mesure de faire avec 19 députés; pensez à ce que nous pourrions faire si nous en avions [plus]. [Dans] un autre gouvernement minoritaire, nous serons en réelle position d'influence. [Élire le NPD] maximise l'influence des familles ouvrières. Parce que, contrairement à ce qu'a affirmé un certain chef syndical, [l'ancien premier ministre] Paul Martin n'avait rien fait pour les gens ordinaire avant qu'on le force à le faire dans le budget de juin [2005].

**SCFP :** *Et c'était grâce au NPD.*

**EB :** Oui, exactement. Dans le budget de février [2005], il n'y avait rien pour le logement, rien pour les étudiants, rien pour protéger les travailleurs en cas de faillite. Et le NPD a obtenu tout cela parce que les libéraux avaient besoin de nos votes.

**SCFP :** *Nous avons les débats sur la santé et sur les garderies, et sur bien d'autres dossiers importants. Selon vous, quel sera le principal champ de bataille au cours des mois qui viennent pour la gauche et pour le NPD ?*

**EB :** Ce sera de rétablir toute cette notion que le bien public doit être assuré par des lois publiques, qu'il s'agisse de soins de santé, de développement de la petite enfance, de garderies, d'amélioration de l'éducation, de réduction du nombre d'élèves par enseignant, etc. C'est bien sûr la meilleure politique sociale qui soit, si vous croyez vraiment à l'égalité de la citoyenneté. Vous ne pouvez pas vous contenter d'acheter ces services, pour que les plus riches y aient plus facilement accès. Vous devez faire en sorte qu'ils soient fournis de façon équitable afin d'édifier un sentiment de communauté et d'égalité de la citoyenneté. Il faut reprendre cette voie.

**SCFP :** *Merci, M. Broadbent.*



Bien que les deux tiers des membres du SCFP soient des femmes, leur présence aux postes de leadership, tant au niveau national qu'au niveau provincial, a diminué depuis dix ans. Pourtant, la main-d'œuvre active compte aujourd'hui plus de femmes – 58 pour cent de femmes de 15 ans et plus. Beaucoup de ces femmes doivent s'occuper d'enfants ou de parents âgés. Beaucoup le font seules. Et beaucoup doivent travailler à temps partiel pour pouvoir assumer toutes leurs responsabilités.

« Je ne peux pas imaginer d'obstacle plus grand à la participation syndicale que de devoir occuper deux ou trois emplois, a souligné Paul Moist, l'autre co-président du Groupe. Plus d'un quart de nos consœurs travaillent à temps partiel. »

Pour ces raisons et d'autres, les femmes ont besoin des syndicats. Et le SCFP a besoin des femmes pour poursuivre la lutte contre la privatisation, hausser les salaires, obtenir l'équité salariale, négocier des régimes de retraite et assurer l'instauration d'un programme national de garderies.

Voici ce que vos 16 membres du Groupe de travail espèrent tirer de l'expérience :



*Cidalia Ribero*

#### Cidalia Ribero, membre du SCFP 4092 (agents de bord d'Air Canada) :

« Jusqu'à maintenant, mon expérience la plus intéressante a été d'assister au congrès national du SCFP à Winnipeg, en 2005. C'était mon premier congrès et j'ai participé à toutes les réunions du caucus des femmes. J'ai écouté les récits de mes consœurs et je me suis rendu compte que tout n'est pas toujours rose au SCFP. C'était la première fois que j'écoutais, comme femme, d'autres femmes soulever des enjeux qui leur sont propres, et j'ai beaucoup apprécié le courage des consœurs qui ont fait part de ce qu'elles vivent, tant au caucus que dans la salle du congrès.

J'invite les jeunes femmes comme moi à participer à la vie syndicale. Je crois que la plupart des jeunes femmes croient qu'il n'y a plus de problème de représentation et d'égalité dans leur syndicat et dans la société. Elles voient leur mère et leur grand-mère et elles se disent que les femmes ont fait d'immenses progrès. C'est peut-être vrai en surface, mais il nous reste un long chemin à parcourir et nous devons veiller à ce que les jeunes femmes participent de façon active au façonnement de leur avenir. »

#### Arlene Macklem, membre de l'exécutif du SCFP 998 (Hydro-Manitoba, Winnipeg) :

« Mon atout le plus précieux est ma capacité à communiquer efficacement. Je n'ai jamais hésité à exprimer mon opinion, ni à demander aux autres d'exprimer le leur. Ma mère avait toujours peur que je me fasse enlever parce que j'amorçais des conversations avec de parfaits étrangers à l'âge de trois ou quatre ans !

Au fil des ans, j'ai travaillé, j'ai fait du bénévolat et j'ai fait du syndicalisme dans les domaines où la communication joue un rôle important. En tant que femme au SCFP, je crois que mon expérience professionnelle dans un emploi non traditionnel (dessin technique) m'a fait prendre davantage conscience des inégalités que subissent les femmes au travail. Pourquoi devrais-je rester à la maison jusqu'à ce que mes enfants soient élevés ? Pourquoi faudrait-il que je sois "un des gars" pour avancer ?

J'ai toujours été consciente de l'inégalité des femmes pendant mon adolescence, surtout pour les choses les plus flagrantes. Comme jeune femme, j'ai su ce que c'était que de se faire refuser une carte de crédit, une hypothèque ou un emploi à cause de mon sexe. Plus tard, j'ai subi les subtiles discriminations de la vie : le plafond de verre, ne pas être prise au sérieux, être interrompue par des hommes. Au début, j'étais en colère, mais mon expérience m'a amenée à adhérer au syndicat et à travailler à changer les choses. »

#### Elizabeth Borden-Paris, membre du SCFP 2330 (travailleurs des foyers collectifs, New Glasgow, N.-É.) :

« Ma mère, qui a travaillé 25 ans au même foyer de soins infirmiers où je travaille maintenant, a instillé la notion de "syndicat" chez ses enfants. Et je crois que grâce à mon syndicalisme, j'ai pu communiquer avec les femmes de ma propre section locale qui ne s'expriment pas beaucoup, ou qui ne jouent pas un rôle très actif au syndicat. Je suis aussi déterminée à édifier des alliances avec des femmes qui n'ont pas d'antécédents syndicaux et avec une nouvelle génération de jeunes femmes qui nous remplaceront. »



*Candace Rennick*

A photograph of Barbara Moore, a woman with short blonde hair and glasses, wearing a grey jacket. She is looking slightly to the right of the camera. In the background, another woman with dark hair and glasses is partially visible, looking down.

Barbara  
Moore

Barbara Moore, co-présidente du Groupe de travail, membre du SCFP 3912 (employés de l'Université Dalhousie, Halifax, N.-É.) :

« Comme recherchiste sociale, éducatrice et fière syndicaliste, j'ai une vision claire du rôle du Groupe de travail sur les femmes : permettre aux femmes du syndicat de s'exprimer librement et de partager leur expérience, tant au travail qu'au syndicat. Les obstacles qui se dressent devant les femmes dans leur vie quotidienne doivent être nommés et transformés pour que les femmes puissent jouir d'une égalité complète dans leur vie et dans leurs conditions de travail. Une telle transformation est essentielle à une véritable égalité des chances. J'espère que les travaux que nous mènerons au cours des mois à venir fourniront des réponses à long terme aux urgentes questions sur l'égalité des femmes dans notre syndicat. »

Candace Rennick, v.-p. régionale (Ontario), Conseil exécutif national; présidente du SCFP 2280 (travailleurs des soins de longue durée, Peterborough, Ont.) :

« J'apporte au Groupe de travail une expérience inhabituelle pour mon âge. À 23 ans, je suis devenue présidente d'une section locale de 200 membres, le SCFP 2280, dans un établissement de soins de longue durée de Peterborough, en Ontario.

À 27 ans, j'ai toujours le privilège de représenter ma section locale. Notre effectif est composé surtout de femmes et notre conseil exécutif est formé uniquement de femmes. J'en suis présentement à mon deuxième mandat au conseil exécutif de la division du SCFP Ontario comme quatrième vice-présidente, et à mon deuxième mandat au Conseil exécutif national comme vice-présidente régionale pour l'Ontario.

Pour moi, le simple fait d'occuper des postes de leadership n'est pas en soi la solution aux problèmes que vivent les femmes. Et je comprends ces problèmes : travail à temps partiel ou occasionnel, services de garde à l'enfance insuffisants, surcharge de travail non rémunéré, absence de sécurité d'emploi, classifications les moins payées, avantages sociaux et régimes de retraite inférieurs ou inexistantes et compressions imposées par les gouvernements, pour ne nommer que ceux-là.

Ces luttes au travail créent de véritables barrières à la pleine participation des femmes au syndicat. C'est un défi immense que

d'essayer de gagner sa vie et d'entreprendre des activités syndicales en plus. Pour faire progresser la situation de toutes les femmes, il faut un changement fondamental. Et pour réaliser ce changement, notre syndicat doit accorder une plus grande priorité aux salaires, régimes de retraite, avantages sociaux, heures de travail, services de garde, congés parentaux et bien d'autres préoccupations qui touchent les femmes. Cette responsabilité incombe à tout le monde.

J'espère faire en sorte que le Groupe de travail, en plus d'aborder l'importante question du manque de participation des femmes aux divers paliers de direction, attirera aussi l'attention sur des inégalités clés au travail et trouvera des solutions pour y remédier. »

Donalda MacDonald, présidente du SCFP de l'Île-du-Prince-Édouard; v.-p. régionale, Conseil exécutif national; membre de l'exécutif du SCFP 1770 (travailleurs de soutien administratif scolaire de l'Î.-P.-É.) :

« Mon engagement dans ce magnifique syndicat qui est le nôtre m'a été rendu plus facile par les consœurs qui m'ont précédée. J'ai eu l'immense chance de profiter du soutien et de l'amitié de solides femmes du SCFP, comme les consœurs Julie Davis et Judy Darcy. Elles ont été mon inspiration. J'espère pouvoir aussi, à ma modeste façon, encourager et soutenir d'autres femmes de notre syndicat.

L'expérience que j'apporte au Groupe de travail est multiple : j'élève trois enfants, je travaille à temps plein et je suis militante syndicale. La plupart des militantes syndicales doivent acquérir les compétences nécessaires pour équilibrer les responsabilités familiales, professionnelles et syndicales tout en gardant la culpabilité au minimum !

J'espère apporter au Groupe de travail un point de vue sur la façon dont les femmes du SCFP peuvent survivre dans le brouhaha de la politique syndicale, et même s'y épanouir.

Il y a deux ans, j'ai été invitée à prendre la parole à la conférence des femmes du CEIC (un affilié de l'Alliance de la fonction publique du Canada) de la région de l'Atlantique. Mon sujet était "Les défis des femmes leaders dans le mouvement syndical". En faisant ma recherche, j'ai trouvé un discours prononcé 20 ans plus tôt par la consœur Judy Darcy sur le même sujet. Elle n'était pas encore présidente du SCFP, mais elle venait d'être élue au Conseil exécutif national comme représentante de l'Ontario.

Dans son discours, la consœur Darcy déclarait : "Ce sujet me rend très nerveuse... justement parce qu'il est si personnel, parce qu'il touche chacune d'entre nous si directement, parce qu'il est si litigieux, dans mon syndicat comme dans le vôtre".

Vingt ans plus tard, cette affirmation tient toujours. Et au lieu de me décourager, elle m'a incitée à travailler plus fort et à insister davantage sur les dossiers propres aux femmes dans notre syndicat. Et maintenant, le Groupe de travail sur les femmes s'attaque à la question, tout comme l'ensemble de notre syndicat.

Ensemble nous pouvons rendre le syndicat plus fort pour chacune et chacun d'entre nous, et nous le ferons. »

[Odette Robichaud, présidente du SCFP 1840 \(sténographes judiciaires du Nouveau-Brunswick\) :](#)

« Je suis sténographe judiciaire depuis près de 30 ans. Dès la première journée, j'ai travaillé avec mon syndicat. C'est à cause des obstacles que nous rencontrons que je suis devenue si passionnée. J'espère que mes connaissances et mon expérience seront utiles au Groupe de travail. Dans ma région, j'ai l'intention d'être une travailleuse d'équipe qui fera participer les gens au syndicat et au travail, à tous les niveaux. »



Hitomi Suzuta

[Hitomi Suzuta, présidente du SCFP 2419 \(Employés de l'Université de Regina, Sask.\) :](#)

« Dernièrement, j'ai participé au cours d'hiver offert par le SCFP Saskatchewan. La majorité des étudiants étaient des hommes. J'étais la seule membre d'une minorité visible. La participation et la discussion actives étaient encouragées et il était intéressant de voir le déroulement de la dynamique de la classe. Ceux qui parlaient le plus fort (les hommes) étaient entendus et ceux qui levaient la main et qui adhéraient à une participation plus coopérative (les femmes et les jeunes) étaient souvent sans voix, ou frustrés par le processus, ou les deux.

En tant qu'universitaire qui étudie la dynamique des groupes hommes-femmes, en tant que minorité visible et en tant que femme qui occupe un poste de direction dans le mouvement syndical, je crois que cet exemple montre pourquoi les femmes, les jeunes et les membres d'autres groupes sous-représentés doivent s'inquiéter de leur absence de voix. L'atteinte de l'égalité des chances et de la reconnaissance demeure une tâche insurmontable pour celles et ceux qui n'ont ni pouvoir, ni autorité. Malgré l'instauration de règles, de règlements et de lois pour favoriser l'égalité, il faut souvent effectuer des changements au niveau individuel.

Nos syndicats devraient être aux premières lignes du mouvement pour assurer l'égalité, la diversité et le respect, afin que nos lieux de travail reflètent les principes démocratiques de la société et favorisent la participation équitable de tous et toutes.

Je suis représentante de la diversité au conseil exécutif du SCFP Saskatchewan. Dans le cadre de ces deux postes et avec ma participation au Groupe de travail, je peux aider à sensibiliser les gens, par l'éducation et la communication, aux enjeux de la diversité et de l'égalité en général.

Par démocratie, on entend que tout le monde participe à la société de façon égale et active. Nous devrions tous nous efforcer d'atteindre ce but. »

[Geraldine Harris, sénatrice, Conseil autochtone du SCFP Saskatchewan; membre du SCFP 3967 \(travailleurs de soutien de la Régie régionale de la santé de Regina Ou'appelle\) :](#)

« Je crois que mon travail comme sénatrice au Conseil autochtone m'aidera à assurer le succès du Groupe de travail. Je joue aussi un rôle très actif au Comité national arc-en-ciel de même que dans ma section locale. J'espère convaincre plus de membres autochtones de l'importance de participer aux activités de leur syndicat. En nous engageant davantage, nous pouvons lutter ensemble contre l'inégalité. Et comme femmes du SCFP, nous avons beaucoup à offrir. »

[Sheryl Burns, v.-p. du SCFP 1936 \(services sociaux du Grand Vancouver\) :](#)

« Comme femme née avec une déficience auditive, j'ai dû relever de nombreux défis et abattre beaucoup de barrières à ma pleine participation à la société. Toute petite, je fréquentais des écoles pour enfants atteints de déficience jusqu'à ce que mes parents déménagent dans un petit village. J'avais une bonne année de retard dans mes études, car les élèves atteints de déficience n'étaient pas encouragés à relever des défis et à développer leur potentiel. Je me souviens très bien de mon entrée à ma nouvelle école et du moment où je me rendu compte que l'on attendait de moi que je "produise".

J'ai rapidement appris que je devais faire semblant d'être "entendante". On croyait que cela aidait à la réussite. En vieillissant, j'ai constaté que faire semblant ne faisait qu'ajouter des obstacles à ma participation à la société. Maintenant, je demande ce dont j'ai besoin. Et cela me profite autant qu'aux autres.

Je fais partie du mouvement des femmes en Colombie-Britannique depuis plus de 13 ans. J'ai rencontré et soutenu des femmes de toutes les couches de la société. Je comprends que la race, la culture, la classe sociale, l'éducation, l'âge, la capacité, l'orientation sexuelle et d'autres facteurs ont des effets sur la capacité d'une femme à accéder aux avantages qu'offre la société. J'ai aussi été témoin de la force, de l'endurance, de la débrouillardise et du pur courage des femmes. J'espère pouvoir puiser dans ces qualités pour faire mon travail au Groupe.

Je crois que les femmes savent de quoi elles ont besoin. J'espère écouter les femmes, entendre leurs témoignages et leurs sug-



gestions pour abattre les obstacles à leur participation et à leur accès aux postes de leadership.

Je me considère comme la porte-parole de ces femmes. Je présenterai leurs témoignages et les solutions qu'elles proposeront pour recommander des changements positifs qui profiteront à tous les membres du SCFP. »

### Sheila Rowswell, Syndicat des employés d'hôpitaux de la Colombie-Britannique

« Les femmes forment la majorité de l'effectif du SCFP et 83 pour cent des membres du Syndicat des employés d'hôpitaux en Colombie-Britannique. Bien des choses ont changé depuis que je me suis fait huer en prenant la parole à ma première assemblée de section locale en 1977. Mais si nous regardons les faits, à bien des égards, les femmes n'ont pas encore atteint ce qu'on peut appeler "l'égalité".

On peut faire bien des suggestions sur les moyens à prendre pour inclure un plus grand nombre de femmes dans la vie de notre syndicat et leur permettre de devenir militantes, des suggestions qui portent sur des clauses dans les conventions collectives, sur le partage des tâches à la maison, dans la famille et dans la communauté, et sur le leadership des femmes. Lorsque des femmes solides occupent des postes de leadership, plus de femmes veulent jouer un rôle actif. Si les femmes (qui sont la majorité des membres) ne veulent pas être des piliers, des militantes et des leaders, le syndicat ne pourra pas se développer. C'est aussi simple que cela.

Les membres veulent que les structures syndicales s'améliorent et elles ont de bonnes suggestions. Il faut de la communication, de l'ouverture, ne pas porter de jugement et écouter, écouter, écouter (ce à quoi nous ne sommes pas habitués dans les syndicats !). »

## **Groupe de travail national sur les femmes – FAQ**

### ***Le principal but du Groupe de travail est-il de susciter un appui au concept des cinq sièges réservés aux femmes au Conseil exécutif national ?***

Non. Le mandat du Groupe de travail national sur les femmes est beaucoup plus large. Le projet des cinq sièges réservés aux femmes au Conseil exécutif national s'inscrivait dans une résolution proposée au congrès national de 2005. La proposition devait être une mesure temporaire et non une solution permanente au problème immédiat de la sous-représentation des femmes au Conseil. Mais la résolution n'a pas reçu l'appui de la majorité des deux tiers des délégués nécessaire pour son adoption.

La raison d'être du Groupe de travail, créé par l'adoption de la résolution 106, est de discuter de solutions à long terme au problème plus large de la participation et de la représentation des femmes au syndicat. Le Groupe de travail a le mandat de consulter le plus grand nombre possible de membres au pays afin d'examiner la vaste question de l'égalité des femmes et d'explorer les solutions que pourraient proposer les membres.

### ***Le Groupe de travail est-il nécessaire ? Les femmes n'ont-elles pas atteint l'égalité ?***

Les femmes ont fait des gains importants dans notre syndicat au cours des dernières décennies. Nous avons eu deux femmes à la présidence nationale. Les femmes jouent un rôle actif en tant que membres et dirigeantes. Le SCFP a défendu d'importants enjeux pour les travailleuses, comme l'équité salariale, les conditions de travail et les garderies.

Les femmes représentent environ les deux tiers de notre effectif, mais cette réalité ne se reflète pas dans les instances dirigeantes supérieures du syndicat. Nous devons nous demander pourquoi. Et nous devons éviter de favoriser des structures et des pratiques qui rendent encore plus difficile la participation à la vie syndicale pour les femmes.

De nombreux obstacles se dressent encore devant les femmes dans la société, au travail et au syndicat. Nous devons comprendre ce qui empêche les femmes de devenir militantes et dirigeantes syndicales. La voix et le leadership des femmes rendront notre syndicat plus fort et nous permettront de mieux comprendre les enjeux qui touchent les femmes.

### ***Qui sont les membres du Groupe de travail ?***

Les 16 membres du Groupe de travail reflètent la diversité des femmes dans notre syndicat : jeunes et âgées, femmes de couleur, membres de petites et grandes sections locales, francophones, une Autochtone, une femme ayant un handicap, une immigrante et des femmes de chaque région du Canada. Chaque province est invitée à créer des sous-comités régionaux représentatifs des femmes de la région.

### ***Pourquoi le président national du SCFP est-il co-président d'un groupe de travail sur les femmes ?***

Le président national assure le soutien de la haute direction à cette importante activité. Le fait que le président national – peu importe que cette personne soit un homme ou une femme – soit co-président du Groupe de travail montre l'importance qu'accorde le syndicat national à ce projet.



[Helen Kennedy, présidente du SCFP 79 \(cols blancs de Toronto\) :](#)

« J'étais mère monoparentale de trois fillettes lorsque je suis devenue membre du SCFP. Je suis restée bouche bée lorsqu'un confrère m'a demandé de venir à une assemblée syndicale. Il était 17 h – pas de garderie, pas de repas préparé. Mais ensuite, nous avons fait la grève et j'ai vu l'importance de la participation des femmes à la vie syndicale.

J'étais au SCFP 94 (cols bleus et cols blancs de la ville de North York) et même si les cols blancs étaient plus nombreux, et en majorité des femmes, le syndicat était dominé par les cols bleus, en majorité des hommes. J'ai travaillé fort et j'ai été élue à l'exécutif. Ça n'a pas été facile au début. Les blagues racistes et sexistes pleuvaient. Les autres membres de l'exécutif (tous des hommes) ont lentement appris que je ne laissais pas passer ces commentaires et ils ont cessé de les faire (du moins devant moi).

Même si cette expérience a été vraiment difficile, j'y réfléchis souvent et je pense qu'elle a renforcé ma détermination à lutter pour l'égalité dans le mouvement syndical et aussi à chercher des militantes et des militants à l'extérieur du comité exécutif.

L'une des clés de la réussite du Groupe de travail sera de s'ouvrir aux femmes qui sentent qu'elles ne sont pas entendues au SCFP. Je tiens tout particulièrement à faire en sorte que les femmes de couleur, les femmes atteintes de déficience, les femmes lesbiennes et transgenres, les jeunes travailleuses et les femmes autochtones participent pleinement aux activités de leur syndicat.

Grace Hartman, première femme présidente nationale du SCFP, avait été présidente de ma section locale. Je m'étais juré de ne jamais pleurer devant les "gars" à une réunion de l'exécutif. Lorsque les choses étaient particulièrement difficiles, je faisais quelques pas dans le corridor et je m'arrêtais devant le portrait de Grace. Plus d'une fois, mes petits moments de tranquillité dans le corridor avec Grace m'ont aidée à tenir le coup. Et me voici aujourd'hui ! »

[Donna Ryan, v.-p. régionale \(Terre-Neuve-et-Labrador\), Conseil exécutif national; présidente du SCFP 488 \(travailleuses de soutien de la santé, T.-N. et L.\) :](#)

« En 2004, la Cour suprême du Canada a rendu une décision en matière d'équité salariale à Terre-Neuve-et-Labrador. La Cour jugeait que les travailleuses provinciales avaient subi de la discrimi-

nation. Mais, sous prétexte de difficultés financières, le gouvernement n'a pas eu à payer rétroactivement les travailleuses. Cette décision m'a vraiment ouvert les yeux sur les obstacles que doivent surmonter les femmes. »

[Shelina Hassanali, SCFP 4731 \(travailleurs des services sociaux, Calgary, Alb.\) :](#)

« Mon but est de syndiquer un plus grand nombre d'agences de services sociaux sans but lucratif et d'aider les travailleuses à améliorer leurs conditions et à obtenir plus de respect pour les services qu'elles offrent à nos communautés.

Je suis née au Pakistan et j'ai été élevée dans un milieu patriarcal. J'ai donc appris ce qu'est l'oppression. Comme travailleuse sociale, j'ai appris à écouter les problèmes des gens et à parler en leur nom. Je vois mes clients lutter. Tous les jours, je travaille avec des femmes battues. Je vois des femmes de diverses origines buter contre de nombreuses barrières systémiques. Beaucoup n'ont même pas assez d'argent pour nourrir leur famille.

Ces mêmes compétences m'aideront à avoir un dialogue avec nos femmes membres au sujet des barrières que nous devons abattre. Et je crois que le Groupe de travail aidera à réaliser le changement social nécessaire pour éliminer ces obstacles.

Toute ma vie, j'ai voulu être médecin. Lorsque je me suis rendu compte que je pourrais pas réaliser ce rêve, j'ai été découragée. Je voulais aider les gens, mais jamais je n'ai pensé que je deviendrais militante sociale et syndicaliste. Je ne suis pas devenue docteure en médecine, mais je suis une sorte de médecin social. Je travaille avec les gens pour aider à réparer des problèmes sociaux.

Lorsque je reçois un mot ou un appel d'un client qui me remercie de l'avoir aidé à se remettre sur pied, à changer sa vie pour le mieux, je suis comblée comme un médecin de l'âme qui se préoccupe tant des individus que de la communauté. J'espère apporter cette même énergie et cette même compassion à mon rôle de membre du Groupe de travail. »

[Lucie Levasseur, v.-p., SCFP 2051 \(travailleurs de la Télé-université, Montréal, Québec\) :](#)

« J'apporte à ce groupe mes 17 années d'expérience comme militante dans un milieu dominé par des femmes. Je suis vice-présidente du SCFP 2051, composé de femmes à 70 pour cent. Je suis aussi présidente du conseil provincial du secteur universitaire, également formé de femmes à plus de 70 pour cent.

Pour moi, la meilleure façon de contribuer à cet exercice de façon tangible consiste à ne jamais perdre de vue que ce sont les femmes elles-mêmes qui peuvent nous fournir les réponses à nos questions. Nous devons leur parler, les consulter et découvrir les raisons pour lesquelles elles ne participent pas à la vie syndicale au niveau local et n'occupent pas de postes de leadership dans notre structure. » ■



## L'île de Vancouver lutte pour que l'eau reste publique

En Colombie-Britannique, les résidents de l'île de Vancouver n'ont pas eu peur de se faire entendre pour que les réseaux d'aqueduc et d'égouts restent publics. Et la campagne Eaux aguets de l'île les aide à lutter contre la privatisation et à défendre l'eau publique.

Des entreprises privées convoitent l'eau de l'île. Epcor, basée à Edmonton, est déjà installée à Sooke, Port Hardy et French Creek dans le district régional de Nanaimo. Terasen occupe Langford et cherche à se tailler une niche dans d'autres municipalités.

« Les entreprises poursuivent sans relâche les conseils municipaux élus pour leur offrir de gérer leurs réseaux hydriques », selon Barry O'Neill, président du SCFP C.-B.

Les coalitions Eaux aguets de l'île ont participé directement à des douzaines de forums communautaires et de moyens d'action pour sensibiliser la population et repousser les tentatives de privatisation. La campagne Eaux aguets a commencé en septembre 2005 lorsque la coordonnatrice Leslie Dickout a été embauchée pour travailler au bureau du SCFP de Nanaimo.

En étroite collaboration avec Rodger Oakley, président du SCFP 401 et du comité Eaux aguets du SCFP de l'île, M<sup>me</sup> Dickout a supervisé la mise sur pied de nombreuses coalitions communautaires actives et d'un réseau informatique à l'échelle de l'île pour relier les militants et les membres du SCFP.

« Les résidents sont très préoccupés par ce qui se passe, souligne Leslie Dickout. Ils



Rodger Oakley, président du comité Eaux aguets de l'île (à gauche), et Frank Mentès, v.-p. du SCFP pour la Saskatchewan, entourent un collègue vénézuélien au rassemblement de la Journée mondiale de l'eau à Mexico.

sont bien décidés à empêcher les entreprises privées comme Terasen et Epcor de faire main basse sur la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées. »

Rodger Oakley, qui était membre de la délégation du SCFP au Forum mondial de l'eau à Mexico, en mars, voit bien les similitudes qui existent entre les luttes mondiales et locales. « Les luttes que nous avons livrées dans des municipalités comme French Creek sont intimement liées aux luttes menées ailleurs dans le monde, comme en Bolivie », affirme-t-il.

Pour les élections municipales de novembre 2005 en C.-B., le SCFP a commandé un sondage d'opinion publique sur l'eau. Près de neuf Britanno-colombiens sur dix étaient d'accord pour dire que « l'eau est un service public de base et doit toujours rester dans le secteur public ». Ce sentiment était encore plus fort sur l'île de Vancouver, où 92 pour cent des habitants se disaient d'accord avec l'affirmation.

Le sondage a contribué à projeter l'enjeu de l'eau publique dans l'arène politique. « Nous avons averti les élus locaux que s'ils accueillait les entreprises privées à bras ouverts, il y aurait des conséquences, se souvient Barry O'Neill. Ils savent que nous les avons à l'œil et que nous nous

mobiliserons pour stopper la privatisation. »

Le comité Eaux aguets de l'île poursuit son travail sur la scène communautaire et sur la scène politique. Dans le cadre de la campagne, les militants ont communiqué avec tous les élus locaux pour les rencontrer et leur fournir de l'information. Ils ont contribué à convaincre le conseil municipal de Campbell River de garder public son programme de surveillance de la qualité de l'eau.

Au centre de l'île, où Epcor vient d'obtenir la permission d'acheter les installations d'eau privées de French Creek, les militants mènent une campagne efficace pour convaincre le district régional de Nanaimo de mettre fin à toute incursion du secteur privé dans le réseau d'aqueduc et d'égouts du district.

Les coalitions Eaux aguets joueront un rôle majeur dans les activités de Art-Travail de mai (1<sup>er</sup> mai) ainsi qu'aux festivals de musique qui auront lieu tout l'été, en particulier dans les communautés des Premières Nations.

Allez sur [www.keepwaterpublic.ca](http://www.keepwaterpublic.ca) pour en savoir plus.

■ Roseanne Moran



## Jouer avec le syndicat n'est pas payant en Alberta



Les travailleurs du Casino de Calgary ont passé six semaines sur une ligne de piquetage dangereuse et souvent violente. Plus de 36 grévistes ont été frappés par des chauffeurs furieux. Les altercations avec les joueurs étaient fréquentes et la présence policière était presque constante. Tout cela parce que les travailleurs voulaient un peu de dignité.

L'automne dernier, plus de 400 employés du casino, payés aussi peu que 7 \$ l'heure, ont quitté le travail. Excédés par un employeur qui n'avait pas augmenté les salaires depuis l'ouverture du casino en 2001 (sauf lorsque le gouvernement de l'Alberta a haussé le salaire minimum), ils sont devenus les premiers travailleurs de casino de la province à se syndiquer.

« Chaque jour, les gens nous insultaient, rappelle Betty Wong, croupière de black jack, qui était chef de piquets. Chaque jour, nous nous faisons heurter par des voitures et la police était sans cesse appelée sur les lieux. Chaque jour, nous risquions littéralement notre vie pour la grève. »

« Vivre à Calgary coûte cher, affirme D'Arcy Lanovaz, président du SCFP Alberta. L'idée d'essayer d'élever une famille dans une certaine dignité avec un salaire du casino est risible. »

Le Casino de Calgary, qui fait partie d'un empire du jeu de 100 millions de dollars, offrait une augmentation d'un pour cent. « Nous avons affaire à un employeur qui voulait briser le syndicat, selon M. Lanovaz. Nos patrons ne s'attendaient pas à ce que nous fassions la grève et ils n'ont jamais pensé que la grève pourrait nuire aux affaires. »

Mais elle a bien nui. Presque immédiatement, le nombre de voitures dans le

stationnement du casino a chuté jusqu'à 70 pour cent, selon des témoins.

« Certains clients appuyaient les grévistes sans réserve, d'autres n'aimaient pas jouer dans un casino vide, et d'autres encore n'avaient tout simplement pas la patience d'être retardés par une ligne de piquetage, raconte D'Arcy Lanovaz. Il semble que la part consacrée aux dons de bienfaisance dans ce casino (50 pour cent des revenus) soit passée de 70 000 \$ par jour à 5000 \$. »

Selon Mme Wong, malgré la diminution de l'achalandage, il n'y avait jamais un moment de répit aux piquets de grève. « La plupart des clients étaient partis, mais ceux qui traversaient la ligne de piquetage étaient les plus hostiles, dit-elle. C'étaient les joueurs compulsifs et la combinaison de la dépendance, de l'alcool, des voitures et

d'une grève particulièrement dure a donné lieu à une situation très explosive. »

Betty Wong raconte qu'un VUS a foncé dans un piquet de grève où elle se trouvait. Elle a dû se cramponner de toutes ses forces au véhicule sur une distance d'un kilomètre avant que le joueur soit arrêté par la police.

En fin de compte, les travailleurs n'ont pas obtenu l'augmentation salariale qu'ils voulaient (ils ont dû se contenter de 4,5 pour cent), mais ils ont empêché l'employeur de briser le syndicat.

« Nos membres ont montré de quoi ils étaient faits, résume M. Lanovaz. Je serais très étonné que ces travailleurs de casino soient obligés de faire la grève la prochaine fois. Je ne crois pas que l'employeur ait le cœur d'entreprendre une autre lutte comme celle-là. »

■ Lou Arab



## Un printemps prometteur pour les travailleurs scolaires de la Saskatchewan

En revenant de l'école, par une belle journée ensoleillée de la fin du mois de mars, Lorry Okraince trouve deux veaux nouveau-nés dans sa ferme – un signe indéniable que le printemps est arrivé dans les Prairies.

C'est une belle période de l'année pour Lorry et son mari, qui exploitent une ferme mixte biologique avec 200 têtes de bétail dans le sud-ouest de la Saskatchewan.

« J'ai vécu dans un ranch toute ma vie, explique-t-elle. J'ai toujours hâte à la saison du vêlage. »

Mais il y a un autre événement que Lorry attend avec impatience ce printemps : elle aura l'occasion de négocier de meilleurs salaires et avantages sociaux, maintenant qu'elle et ses six collègues de l'école Glentworth Central – une école rurale qui accueille 120 élèves du primaire et du secondaire – ont joint les rangs du SCFP.

« Nous étions les travailleurs scolaires les moins bien payés de la région, nous n'avions que très peu d'avantages sociaux et nous étions les seuls à ne pas être membres [du SCFP] jusqu'à maintenant, dit-elle. Alors la question n'était pas tellement de savoir si nous devons devenir membres,

mais pourquoi nous ne l'étions pas devenus plus tôt. »

Lorry est l'une des 819 travailleurs d'écoles rurales en Saskatchewan à avoir répondu favorablement à la campagne de syndicalisation du SCFP dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire l'année dernière, à un moment où 59 conseils scolaires ruraux s'apprêtaient à se fusionner en 12 grandes divisions scolaires, le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Près de 70 pour cent des 8800 employés de soutien des écoles de la province sont maintenant représentés par le SCFP, comparativement à 2500 il y a dix ans.

Cheryl Aschenbrenner, membre-organisatrice du SCFP, soutient que les travailleurs de l'éducation ont sans aucun doute signé leur carte parce qu'ils étaient préoccupés par leur sécurité d'emploi, dans la foulée des fusions. Mais beaucoup de ces travailleurs de soutien en éducation, comme Lorry, ont adhéré au syndicat aussi pour obtenir un système de salaires et d'avantages sociaux plus équitable.

Contrairement aux enseignants, qui négocient à l'échelle de la province, les employés de soutien des écoles négocient

par section locale en Saskatchewan – ce qui crée d'énormes inégalités dans les divisions scolaires. La moitié seulement des travailleurs scolaires représentés par le SCFP ont une assurance-maladie complémentaire payée à 100 pour cent par l'employeur et presque tous ces membres travaillent dans de grands centres urbains.

La plupart des employés de soutien des écoles rurales paient la moitié de leurs primes, ou n'ont aucune assurance du tout. Par exemple, les seuls avantages dont bénéficient les travailleurs de soutien à Glentworth sont les congés de maladie et une journée de congé pour raisons familiales, alors que les enseignants de cette même école jouissent d'une protection complète entièrement financée par l'employeur.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les employés de soutien scolaire du SCFP font pression sur le gouvernement provincial pour obtenir la même protection que celle qui est accordée aux enseignants.

« Il est inadmissible que nos membres – les moins bien payés du système scolaire – doivent en plus payer pour obtenir des avantages sociaux », proteste Rona Tyson, bibliothécaire et auxiliaire d'enseignement à Major, en Saskatchewan. Mme Tyson dirige le comité d'orientation des travailleurs scolaires du SCFP. Le comité organise présentement des rencontres avec la Fédération des enseignants de la Saskatchewan et prévoyait tenir, en avril, une conférence sur les stratégies à mettre en œuvre pour obtenir des négociations à l'échelle de la province.

Les négociations provinciales sont l'objectif ultime des employés de soutien sco-

laire de la Saskatchewan depuis dix ans et Mme Tyson croit qu'ils sont en voie de l'atteindre. En mars, le gouvernement provincial a accru sa part de financement dans l'éducation primaire et secondaire à 60 pour cent, comparativement à 41 pour cent seulement il y a quelques années.

« Maintenant que notre syndicat représente près de trois travailleurs scolaires sur quatre dans la province et que le gouvernement assure la majeure partie du financement de l'éducation primaire et secondaire, les négociations à l'échelle de la province seront peut-être la prochaine étape ? » demande M<sup>me</sup> Tyson.

Les travailleurs de l'éducation espèrent que le gouvernement répondra par l'affirmative.

■ Beth Smillie

## Des projets de recherche sur la privatisation au Manitoba



Comparativement aux autres provinces, le Manitoba a la réputation de ne pas être touché par la privatisation. Il est vrai que le gouvernement néo-démocrate s'est efforcé de préserver le caractère public des services.

Toutefois, comme le reste du Canada, la province subit des pressions économiques et politiques croissantes pour privatiser et sous-traiter. C'est pour cela que le SCFP Manitoba mène deux projets de recherche qui visent à soutenir la campagne du syndicat en faveur du maintien des services publics.

Le premier projet est entrepris en collaboration avec le Centre canadien des politiques alternatives (CCPA). Le rapport, qui doit être publié cet automne, s'intitulera *State of Public Services Report for 2006* (Rapport sur l'état des services publics en 2006) et mettra en lumière les effets de la privatisation pour les Manitobains.

Il analysera les conséquences néfastes de la privatisation sur la qualité des services en santé, en éducation et en aide sociale ainsi que sur celle des services municipaux. Les experts expliqueront qu'avec la sous-traitance du travail à des individus, à des



Cette photo de 1912 montre une équipe du service de la voirie publique de la ville de Winnipeg. (Archives du Manitoba)

entreprises ou à des organismes non gouvernementaux, les personnes qui ont recours à ces services paient plus cher et en ont moins pour leur argent.

« La recherche porte sur les effets de la prestation privée de services sur la qualité et sur l'accessibilité des services et montre que le gouvernement finit par perdre le contrôle de ces services », précise Wayne Antony, membre du conseil du CCPA.

Le SCFP 500 (travailleurs de soutien de la ville de Winnipeg) dirige le deuxième projet de recherche. La section locale veut documenter l'histoire des services publics et de l'actif public de Winnipeg avant qu'ils aient été vendus ou donnés.

« Il y a des leçons à tirer de la création, puis de la destruction d'un éventail de services publics importants, affirme Gary Swanson, président du SCFP 500. La perte de ces bienfaits sociaux et l'échec des représentants à assurer leur protection doivent nous servir d'avertissement. »

Il y a cent ans, la ville s'est chargée de la prestation de nombreux services publics, dont l'électricité, le téléphone, la collecte des ordures, l'eau et les loisirs.

« Ces services ont été développés à une époque où les coopératives et les syndicats s'épanouissaient et où le militantisme politique était dynamique », souligne M. Swanson.

« Au fil des ans, les Winnipegois ont oublié les raisons pour lesquelles ces services publics ont été créés et leur grande importance pour nous. La logique du profit n'a pas pu offrir les services dans le passé et rien n'a changé aujourd'hui. »

■ Dennis Lewycky



## L'Ontario se rapproche d'un système de santé à deux vitesses

Ce printemps, le gouvernement libéral de l'Ontario a imposé une loi controversée qui modifiera le système de santé de façon à nous rapprocher encore davantage d'un système de santé à deux vitesses et à ouvrir la porte à une privatisation généralisée des services.

Les membres du SCFP Ontario des secteurs de la santé et des services sociaux communautaires ont organisé une intense campagne d'opposition au projet du premier ministre Dalton McGuinty, qui veut régionaliser la prestation des services de santé dans le cadre des prétendus réseaux locaux d'intégration des services de santé ou RLISS.

Le SCFP et trois autres syndicats du secteur de la santé, qui représentent environ 200 000 infirmières, technologistes et travailleurs des soins à domicile, des hôpitaux et des soins de longue durée, ont formé une coalition pour combattre la restructuration proposée dans le cadre des RLISS.

Le projet de loi 36 sur les RLISS confère au ministre de la Santé ou à ses mandataires – les conseils des RLISS – un pouvoir sans précédent qui permet de fusionner, transférer ou suspendre les services de santé et de les répartir à travers les différents réseaux.

Les 14 RLISS projetés couvrent de vastes territoires géographiques, certains desservant plus d'un million de personnes. Au niveau local, les décisions seront prises par des conseils de RLISS nommés par le gouvernement. Les petites collectivités auront moins accès aux services de santé locaux, qui seront transférés et regroupés dans de plus grands centres. Le plan menace particulièrement les petits hôpitaux communautaires.

« Avec les RLISS, les services auxquels les gens ont présentement accès à leur hôpital communautaire et par l'intermédiaire des agences de services sociaux communautaires seront regroupés et transférés ailleurs



dans un réseau de santé desservant un large territoire, prévient Michael Hurley, président du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO-SCFP). Ainsi, l'accès des personnes malades et âgées et des familles aux services de santé dans leurs collectivités diminuera. »

En plus de l'intégration, les libéraux veulent instaurer un processus d'appels d'offres concurrentiels pour les hôpitaux, les soins de longue durée et les services sociaux communautaires liés à la santé. La sécurité d'emploi de milliers de membres du SCFP est menacée, tout comme les soins aux patients.

« Le modèle concurrentiel a été désavantageux dans le secteur des soins à domicile en Ontario. Les soins aux patients ont diminué et les salaires, avantages sociaux et conditions de travail se sont détériorés », ajoute M. Hurley.

En organisant des assemblées publiques, en suscitant l'attention des médias et en achetant de la publicité, la coalition syndicale a sonné l'alarme partout en Ontario et a averti que les RLISS accroîtront la prestation des services à but lucratif, instaureront de nouveaux frais d'utilisateur et réduiront l'accès universel aux soins de santé. Avant cette campagne, les Ontariens en savaient très peu sur les RLISS, car le gouvernement McGuinty avait minimisé l'ampleur des changements qu'amènerait son projet.

Les règlements accompagnant la loi sur les RLISS ne seront appliqués que lorsque le plan stratégique de la province sera terminé, au cours de l'année prochaine. D'ici là, le SCFP et ses alliés élaboreront la prochaine étape de leur campagne de riposte. Ils continueront de prendre la défense des services publics de santé et de lutter contre les RLISS.

■ Stella Yeadon



## Avec la lutte sur l'OMERS, les projecteurs sont braqués sur les régimes de retraite

Pendant 30 jours, au début de l'année, le SCFP Ontario a réussi ce que bien des gens qualifieraient d'impossible : faire parler du dossier des régimes de retraite des travailleurs dans les journaux, aux « talk-shows » radiophoniques et dans les conversations de cafés partout dans la province.



Sid Ryan, président du SCFP-Ontario : « Laissez nos travailleurs prendre leur retraite dans la dignité. »

Tout a commencé lorsque le gouvernement libéral provincial a présenté le projet de loi 206, en juin dernier. La loi était destinée à confier la gouvernance du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (connu sous le nom d'« OMERS ») à ses employés et employeurs membres dans les municipalités, les conseils scolaires et les sociétés d'aide à l'enfance.

Le SCFP Ontario, avec des partenaires de coalition d'autres syndicats et d'organisations de retraités, faisait campagne depuis plus d'une décennie pour obtenir la fiducie mixte du régime de retraite, l'un des plus importants du Canada avec son actif de près de 40 milliards de dollars. Le SCFP représente environ 45 pour cent des participants actifs au régime.

Mais la loi 206 était bien loin de la fiducie conjointe. De plus, elle proposait une limite aux prestations déjà basées sur un taux d'accumulation inférieur à celui de beaucoup d'autres régimes de retraite publics, ne permettait pas aux techniciens ambulanciers de toucher les mêmes prestations que les policiers et les pompiers et n'offrait pas au SCFP une représentation équitable aux conseils d'administration.

« Donnez-nous la possibilité de négocier pour sortir ces travailleurs de la pauvreté et leur permettre de prendre leur retraite dans la dignité et le respect, avec un régime de retraite acceptable », a déclaré Sid Ryan, président du SCFP Ontario, au comité législatif qui examinait le projet de loi et à qui il a présenté 15 000 cartes postales signées par des membres du SCFP.

Ann Dembinski, présidente du SCFP 79 de Toronto, a fait écho aux propos de Sid Ryan. « Une discrimination sérieuse et systémique à l'endroit des femmes est inscrite dans ce projet de loi, a-t-elle affirmé. La plupart de nos membres sont des femmes. Beaucoup d'entre elles occupent des emplois difficiles et stressants. Certaines occupent des emplois dangereux. La limite s'appliquerait à toutes ces travailleuses. Mais elle ne s'appliquerait pas aux emplois à prédominance masculine, comme les policiers et les pompiers. »

La victoire, lorsqu'elle est venue, a été de courte durée. Bien sûr, les libéraux ont éliminé la limite, ont inclus les techniciens dans au moins une des dispositions de la loi et ont légèrement amélioré la représentation du SCFP.

Mais, dans leurs centaines d'amendements, ils ont aussi créé une clause exigeant un vote à la majorité des deux tiers pour toute amélioration au régime qui profiterait aux membres du SCFP, ils ont affaibli le processus de médiation-arbitrage et ils ont ajouté un représentant de la direction du côté du conseil d'administration réservé aux employés.

Les gants sont tombés. La mobilisation a été fulgurante. À une réunion d'urgence des dirigeants tenue à la fin de janvier, les sections locales ont donné au SCFP Ontario le mandat de tenir des votes de « protestation politique ». Au cours d'une seule semaine, en février, 93 pour cent des membres qui assistaient à 20 rencontres régionales ont dit oui aux moyens d'action. C'est alors que les régimes de retraite ont fait la une des journaux.

« Le SCFP n'aura pas recours à la grève inutilement, a déclaré Sid Ryan à une conférence de presse donnée le 3 fév. Mais le premier ministre et le gouvernement

déclencheront une grève s'ils présentent le projet de loi 206 en troisième lecture sous sa forme actuelle. »

Au cours des 12 jours qui ont suivi, malgré d'intenses questions posées à la Législature par les chefs des partis d'opposition et par les journalistes qui comprenaient de mieux en mieux l'inéquité du projet de loi 206, le premier ministre Dalton McGuinty n'a tenu aucun compte des exigences du SCFP. Pendant que les dizaines de milliers de membres qui adhèrent à l'OMERS faisaient du lobbying auprès de leurs députés provinciaux et préparaient les piquets de grève, des pourparlers étaient en cours en coulisses entre le SCFP Ontario et les représentants du gouvernement.



Des membres du SCFP participent à une manifestation contre l'OMERS devant Queen's Park à Toronto.

Le 22 fév., Sid Ryan a annoncé que le gouvernement avait accepté de présenter une « loi du SCFP » qui garantissait un examen de l'efficacité et de l'équité de la nouvelle structure de gouvernance de l'OMERS d'ici 2012. Il sera également possible, au cours des trois prochaines années, de soulever les problèmes qui surgiront à mesure que la structure sera mise en œuvre.

Mais l'un des éléments qui ne seront pas remis en question, c'est le principe général du transfert de la gouvernance de l'OMERS de la province aux membres employés et employeurs. Et, pour la première fois, les travailleurs des municipalités, des conseils scolaires et des sociétés d'aide à l'enfance pourront discuter de retraite à la table de négociation par le biais de régimes complémentaires.

■ Pat Daley

# Nouvelle campagne en faveur de la nationalisation de l'énergie éolienne au Québec



À qui appartient l'eau et le vent ? À tout le monde, bien sûr. À qui doit profiter l'électricité produite par ces deux ressources ? À l'ensemble de la population.

C'est l'avis des syndicats d'Hydro-Québec, affiliés au SCFP, qui ont récemment déclaré la guerre à la privatisation de l'énergie éolienne.

Les militants du SCFP 957, 1500, 2000 et 4250 ont lancé *Restons maîtres chez nous*, une campagne d'information et de sensibilisation auprès des citoyens. Depuis le début de février, des centaines de membres du SCFP tentent de faire comprendre au gouvernement Jean Charest qu'il fait

fausse route et qu'il est essentiel de conserver le contrôle public de la production d'électricité au Québec.

Rencontres d'élus, présentations devant des groupes alliés, présence médiatique, publicité, site Web, pétition en ligne, distribution de tracts, activités publiques et même une chanson écrite par Jo Beaunier, membre du SCFP 301 : tout est mis en œuvre pour alerter la population.

Depuis l'époque de Jean Lesage, tous les premiers ministres québécois ont considéré l'électricité comme une richesse collective – à l'exception de Charest, qui lui, veut céder l'énergie éolienne au privé. Dans un appel d'offres qui prendra fin en décembre 2006, la production par éolienne de 2000 mégawatts sera confiée à des compagnies privées, peut-être étrangères.

En 1962, le Québec a nationalisé l'hydro-électricité. Avec les années, Hydro-Québec a assuré la sécurité énergétique de la population tout en offrant l'électricité à l'un des coûts les plus bas en Amérique du Nord.

« Cela a bien fonctionné pour l'eau, pourquoi pas le vent ?, demande Charles Paradis, conseiller syndical et porte-parole du SCFP. Pourquoi laisser des compagnies privées s'enrichir avec cette ressource naturelle ? Pourquoi ne pas devenir des chefs de file de l'énergie éolienne ? »

Yvan Tremblay, membre du SCFP 1500 et porte-parole syndical pour la région du Saguenay, affirme que les syndicats vont solliciter l'appui des élus municipaux, des députés et autres élus.

« On va leur expliquer les avantages et les inconvénients, à notre point de vue, d'aller avec le privé ou de rester avec Hydro-Québec, soutient M. Tremblay. Le débat n'a pas été fait. C'est une volte-face du gouvernement qui obéit aux lois du marché, de la finance et de ses amis. »

Pour signer la pétition ou pour de plus amples renseignements, visitez le site [www.restonsmaîtrescheznous.qc.ca](http://www.restonsmaîtrescheznous.qc.ca).

■ Alexandre Boulerice

## Une autre victoire pour un éducateur faussement accusé

Alvin Gibbs, éducateur de la région de Montréal et membre du SCFP 2718, a remporté une autre victoire devant les tribunaux.

M. Gibbs avait été faussement accusé, en 2000, d'avoir agressé sexuellement des adolescents dont il avait la charge. Mais la juge Carole Julien, de la Cour supérieure du Québec, a annulé une sentence arbitrale qui empêchait l'éducateur d'être payé rétroactivement pour la période visée par les accusations d'attouchements sexuels et qui lui interdisait de travailler. Si l'employeur n'en appelle pas de la décision, la cause retournera devant l'arbitre, qui déterminera le montant dû à M. Gibbs.

« Alvin Gibbs a enduré cinq années d'enfer, a affirmé Gerry Joyce, conseiller syndical du SCFP. Mais tout devrait aller pour le mieux maintenant. Espérons que l'employeur fera preuve de bon sens et décidera de ne pas en appeler de cette décision juste et raisonnable. Espérons aussi qu'Alvin recevra rapidement les montants qui lui sont dus, tant en salaire que pour les dommages subis pendant cette saga qui a duré beaucoup trop longtemps. »

En 2000, des jeunes du Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw ont porté contre Alvin Gibbs des plaintes qui ont entraîné son congédiement et le dépôt

d'accusations criminelles. À la fin d'un long et difficile processus, M. Gibbs a été exonéré de toute faute. Certains

jeunes sont revenus sur leur témoignage tandis que d'autres ont avoué avoir porté de fausses accusations dans l'espoir de poursuivre le centre pour obtenir de l'argent. (Pour en savoir plus sur Alvin Gibbs, lire *Cinq ans en enfer* dans le numéro de *S'Organiser* de l'été 2005.)

En novembre 2003, un arbitre a invalidé le congédiement. En 2004, la cour provinciale a rejeté toutes les accusations et blanchi la réputation d'Alvin Gibbs. Mais son employeur a refusé de lui payer ce qui lui était dû pour la période comprise entre le 22 septembre 2001 et le 1<sup>er</sup> juin 2004, en prétextant qu'il n'était pas « disponible pour travailler ». Pendant cette période, une ordonnance de la cour empêchait M. Gibbs de se présenter au travail.

Le SCFP a contesté la décision, mais a perdu la première manche de l'arbitrage. La récente décision de la Cour supérieure infirme la décision de l'arbitre, la juge Julien soulignant qu'elle « va à l'encontre de la justice la plus élémentaire ».







## Pour le SCFP de l'Î.-P.-É., la lutte pour un système électoral plus juste n'est pas terminée

Le 28 novembre 2005, les citoyens de l'Île-du-Prince-Édouard ont rejeté un projet de système électoral à représentation proportionnelle. Les partisans de cette réforme électorale, dont faisait partie le SCFP, ont été déçus du résultat mais ont promis de poursuivre la lutte pour un système plus juste et plus représentatif.

La réforme électorale était dans l'air depuis longtemps à l'Î.-P.-É. et la province débattait de la possibilité de passer du système électoral uninominal à un tour à un système mixte proportionnel (SMP), plus représentatif. L'an dernier, après de longues études et consultations, le gouvernement de Pat Binns a décidé de soumettre la question aux citoyens.

Le SMP, utilisé en Allemagne, en Nouvelle-Zélande, en Écosse et au pays de Galles, est un croisement entre la méthode de scrutin majoritaire et des systèmes de type proportionnel. Le jour des élections, les électeurs votent deux fois. Le premier sert à élire un représentant pour le comté, selon le

mode traditionnel : le candidat qui recueille le plus de votes remporte les élections.

Le second vote, est pour un parti. Selon le pourcentage d'appuis accordés, les autres sièges sont comblés à l'aide d'une liste de candidats de manière à ce que chaque parti obtienne une proportion de sièges qui reflète le choix des électeurs. Les partis peuvent nommer des femmes ou des représentants de minorités et ainsi corriger les déséquilibres et assurer une meilleure représentation de la population.

À son congrès de 2000, le SCFP de l'Î.-P.-É. avait adopté une résolution en faveur de la représentation proportionnelle. Il était donc naturel que le syndicat prenne l'initiative d'organiser la campagne pour le SMP.

« Nous sommes convaincus que des élections selon un modèle de SMP nous donneraient un gouvernement plus représentatif de nos collectivités et permettraient à un plus grand nombre de femmes de se faire élire à la législature provinciale », a déclaré Donalda MacDonald, présidente du SCFP de l'Î.-P.-É.

et co-présidente de la coalition du « Oui », qui a sensibilisé les électeurs de l'Île aux avantages du SMP.

Les bénévoles de la coalition, dont de nombreux membres du SCFP, ont fait du porte à porte pour expliquer aux gens pourquoi le modèle SMP accroîtrait leur influence sur la composition du paysage politique provincial. Mais, le jour du référendum, la proposition de modèle SMP a été rejetée à 3 contre 2. La coalition a trouvé que le référendum avait été mal organisé. Les bureaux de scrutin ont été réduits au quart de leur nombre habituel, donnant lieu à de longues files d'attente, beaucoup de confusion et une faible participation.

Même si les prochaines élections provinciales se dérouleront dans le cadre du système actuel, le débat entourant la réforme politique n'est pas terminé. Un atelier a été organisé en avril 2006 dans le but d'élaborer des recommandations visant à assurer que la représentation proportionnelle ne soit pas renvoyée aux calendes grecques.

■ Danielle Savoie

## Les divisions de l'Atlantique et des Maritimes organisent une conférence sur l'action politique



Les délégués à la conférence sur l'action politique de Terre-Neuve surpris par la neige à l'aéroport de St. John's.

En mars, des militants et des leaders de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard se sont rassemblés à Saint-Jean Terre-Neuve pour participer à la première conférence conjointe Atlantique-Maritimes sur l'action politique.

Pendant trois jours, les quelque 200 délégués ont élaboré des stratégies visant à travailler plus étroitement à des dossiers communs, comme la privatisation des soins de santé, un programme national de garderies, une loi du travail et plus encore.

« C'est la première fois que les quatre provinces travaillent ensemble à un tel projet, a affirmé Wayne Lucas, président du SCFP de Terre-Neuve-et-Labrador. Avec près de 50 000 membres qui fournissent des services publics dans toute la région, nous sommes touchés par un grand nombre d'enjeux politiques importants, dont le moindre n'est pas le fait que chacune de nos provinces est dirigée par un gouvernement conservateur. »

La conférence a porté sur des plans visant notamment à lutter contre l'annulation par le gouvernement Harper des ententes sur les garderies, à empêcher les

provinces d'instaurer des systèmes de santé « à deux vitesses », à faire adopter des lois sur le salaire minimum et à faire élire des gouvernements favorables aux syndicats.

Reg Anstey, président de la Fédération du travail de Terre-Neuve, Danny Cavanagh, président du SCFP de la N.-É., Daniel Légère, président du SCFP du N.-B., Donalda MacDonald, présidente du SCFP de l'Î.-P.-É., Leo Cheverie, vice-président de la diversité au Conseil exécutif national et Alexa McDonough, députée néo-démocrate de Halifax, étaient parmi les conférenciers et les panélistes invités.

« Le SCFP avertit les gouvernements provinciaux et les autres employeurs que nous sommes prêts à lutter pour protéger les services publics sur lesquels s'appuient les collectivités des quatre provinces », a déclaré M. Lucas.

■ John McCracken

## Wal-Mart: The High Cost of Low Price

réalisé par Robert Greenwald

[www.walmartmovie.com](http://www.walmartmovie.com)

Avec *Wal-Mart: The High Cost of Low Price* (Le coût élevé des bas prix), on découvre que le plus grand détaillant du monde est un fier-à-bras du capitalisme, guidé par un seul impératif : le profit. Le film est aussi un récit instructif et alarmant sur la transformation de l'Amérique.

Par pure cupidité, Wal-Mart relègue au rang de nuisance les collectivités, les droits des travailleurs, les droits des femmes, les soins de santé, l'égalité raciale, l'environnement et pas mal tout le reste.

Comme son titre l'indique, le film explore ce qui se cache réellement derrière le refrain des bas prix de Wal-Mart. En même temps, nous entrevoyons la façon dont la mondialisation et l'hyper-capitalisme façonnent et orientent le débat sur les



Manifestants à l'assemblée annuelle des actionnaires de Wal-Mart à Bentonville, en Arkansas.

pratiques de Wal-Mart aux États-Unis et, dans une certaine mesure, au Canada.

Le film est moins efficace sur la question des travailleurs d'usine sous-traités en Chine et de leurs conditions de travail. Pour les auteurs du film, ces travailleurs sont sans nom et sans visage – ce qui est un peu ce qu'ils reprochent à Wal-Mart. Le montage et le rythme laissent aussi à désirer.

*Wal-Mart: The High Cost of Low Price* aborde toutefois avec succès des questions comme le fait que Wal-Mart ne fournisse à ses employés aucune assurance-santé abordable, ce qui les incite à recourir plutôt à l'assistance de l'État. Il dénonce aussi les pratiques de travail racistes et sexistes de l'entreprise.

Sur ces points, Wal-Mart est coupable sur toute la ligne. Non seulement les travailleurs sont-ils privés de leurs droits élémentaires, mais en plus, ce sont les gouvernements des États et des localités qui

doivent subventionner ses profits scandaleux. Le plus grand employeur des États-Unis est aussi leur plus grande entreprise parasite.

*Wal-Mart: The High Cost of Low Price* vaut la peine d'être vu pour comprendre l'influence du capitalisme déchaîné, du pouvoir des grandes entreprises et de la consommation à outrance sur notre vie.

■ Compte rendu de Barry Doyle

## Relever les défis du gouvernement Harper

Avec le printemps arrivent non seulement le gazouillis des petits oiseaux et les bourgeons dans les arbres, mais aussi quelques dates importantes pour les militants syndicaux.

Le 8 mars, il y avait la Journée internationale des femmes. Le 21 mars, c'était la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le 22 mars était consacré à la Journée mondiale de l'eau, le 7 avril à la Journée mondiale des travailleurs de la santé, le 28 avril au Jour de deuil international et, le 21 juin, nous célébrons la Journée de sensibilisation aux cultures autochtones.

Et, bien sûr, il y a le 1<sup>er</sup> mai, Jour des travailleurs, qui est notre journée pour célébrer nos réalisations comme travailleurs et militants.

À travers toutes ces dates, il faut aussi mentionner le 4 avril, le jour où Stephen Harper a livré son premier discours du Trône. Pas de surprises ici.



Claude Généreux

Le gouvernement de Stephen Harper nous impose de nombreux défis. Mais le fait qu'il soit minoritaire nous permettra justement, en travaillant avec les autres partis politiques, de remporter d'importantes batailles et de l'empêcher de réaliser ses visées.

Avec notre solide base financière, nous pouvons entreprendre avec une vigueur

renouvelée notre lutte pour un système national de garderies. Nous pouvons faire ce qu'il faut pour protéger notre système de soins de santé et nos services publics. Nous pouvons poursuivre notre campagne contre les partenariats public-privé. Nous pouvons continuer notre lobbying auprès des partis politiques fédéraux.

Et ce n'est pas tout. Dans le budget national de 2006 du SCFP, nous avons haussé le financement des campagnes à frais partagés à 1,4 million de dollars afin de répondre au besoin croissant de campagnes locales.

En travaillant ensemble, nous pouvons vraiment changer les choses.

En toute solidarité,

Le secrétaire-trésorier national

*Claude Généreux*  
Claude Généreux

# Notre site fait peau neuve!

**Nouveau look**

**Navigation simplifiée**

**Recherche plus rapide**

SCFP > Syndicat canadien de la fonction publique - Mozilla Firefox  
http://www.scfp.ca/?sl=

English [Ouverture de session](#) [Inscrivez-vous](#)

RECHERCHE Aide

**SCFP** Au sujet du SCFP Nouveaux membres Thèmes  
Au calendrier Militants Localités  
Campagnes Médias

### BUDGET FÉDÉRAL 2006

**Premier budget de Stephen Harper : les baisses d'impôt prennent le pas sur les garderies et les services publics**  
LE 2 MAI 2006 08:41 | Le premier budget du premier ministre Stephen Harper abandonne les enfants, les familles ouvrières et le rôle du gouvernement fédéral dans les programmes sociaux, avertit le SCFP. Loin de défendre le Canada, le premier budget de Stephen Harper trace un plan qui amènera le gouvernement à renoncer à d'importantes responsabilités nationales. [more »](#)

**NOUVELLES PAR COURRIEL**  
Vous recevrez, tous les jours, des résumés d'articles affichés sur le site Web.  
 **SOUMETTRE**

**Nouveau site Web du SCFP**  
LE 1 MAI 2006 06:17  
Nous espérons que vous apprécierez la présentation du nouveau site Web du SCFP. Comme dans le cas de toute refonte, les éléments se déplacent. Voici où vous pourrez apprendre où les éléments se trouvent maintenant. Si vous éprouvez des difficultés ou souhaitez tout simplement nous partager vos commentaires, veuillez [communiquer avec nous](#).

**Déclaration du 1er mai**  
LE 1 MAI 2006 10:13 Le 1er mai est un moment de réflexion et de célébration de notre lutte collective : célébration de tous les gains qu'a réalisés le mouvement syndical et célébration du rôle que joue le SCFP dans l'ensemble du mouvement.

**Au sujet du SCFP**  
Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le plus gros syndicat canadien. [suite »](#)

**EN DEMANDE**

- [Concours d'affiches d'enfants du Jour de la terre](#)
- [Statuts du SCFP](#)
- [Lésions attribuables au travail répétitif - Fiche d'information](#)
- [Le budget fédéral doit inclure un financement destiné aux garderies ou être modifié, selon le SCFP](#)
- [Jour de deuil national](#)

**SCFP** Grèves et lockouts  
▪ Aucune section locale en grève.

Code bleu pour les services de garde

Groupe de travail sur les femmes

**Venez jeter un coup d'œil au [www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)**

LA FIERTÉ AU

# coeur

DE MA COLLECTIVITÉ

[scfp.ca](http://scfp.ca)

Fortifier  
nos  
*Collectivités*

